PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

(Ankara, les 13 et 14 mai 2015)

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, mars 2015
www.comcec.org

Original: anglais

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 31ème RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

(Ankara, les 13 et 14 mai 2015)

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en œuvre
3. Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Expansion du Commerce Intra-OCI
5. Renforcement du rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
6. Amélioration du Transport et des Communications
7. Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif
8. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Renforcement de la Sécurité Alimentaire
9. Eradication de la Pauvreté
10. Approfondissement de la Coopération Financière
11. Préparations pour la Séance d'Echange de Vues sur " le Programme de Développement Post-2015 et les Défis du Développement de la Oummah Islamique : Amélioration des Prestations de Services de Base"
12. Projet d'Ordre du Jour de la 31ème Session du COMCEC
13. Questions Diverses
14. Adoption du Rapport

Original: anglais

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC en vue de sa 31ème Session du Comité de Suivi qui se tiendra les 13 et 14 mai 2015 à Ankara, Turquie.

Le document fournit des informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 12 du Projet d'Ordre du Jour. Etant donné que les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis en ligne sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Original: anglais

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR
Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

La Stratégie du COMCEC a été adoptée lors de la 4ème Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à La Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août2012 et est devenue opérationnelle en 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour sa mise en œuvre est le mécanisme du Groupe de Travail. La Stratégie assure une participation active et directe des experts des Pays Membres dans les domaines de coopération du COMCEC via les réunions régulières de Groupes de Travail. Les Groupes de Travail visent à produire et diffuser des connaissances et à partager les expériences et bonnes pratiques. Ils fournissent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les pays membres pour répondre à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet (GCP). La Stratégie propose une GCP viable à travers laquelle les pays membres participant aux groupes de travail peuvent présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les Groupes de Travail ont tenu 5 cycles de réunions (4 Réunions pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de Travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour.

Dans le cadre du mécanisme de la GCP, le premier appel à projets a été lancé le 2 septembre 2013 et les projets réussis en droit de recevoir des subventions ont été mis en œuvre en 2014.
Le deuxième appel à projets, dans le cadre de la GCP, a été lancé le 1er septembre 2014. Les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI ont manifesté un grand intérêt vis-à-vis de l'appel à projets. La liste finale des projets a été annoncée sur le site Web du COMCEC et 17 projets ont eu le droit de recevoir les subventions fournies par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les documents pertinents sont consultables sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org).

La mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC a entrainé une augmentation spectaculaire du nombre d'activités annuelles organisées et des publications faites par le COMCEC. La preuve en est l'organisation de 15 réunions en 2014 et la publication de 33 publications par le COMCEC en 2014.

Comme la mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les Etats membres et le BCC, les points focaux ont été identifiés dans chaque Etat membre pour chaque domaine de coopération. Le BCC tient aussi des réunions annuelles pour les points focaux pour s'assurer que les deux mécanismes de la stratégie fonctionnent bien et efficacement. À cet égard, la 3ème Réunion annuelle des Points focaux des Groupes de Travail du COMCEC se tiendra en juin 2015, à Ankara, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. À cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats attendus de la Stratégie du COMCEC.

La 30ème Session du COMCEC a pris note du rapport d'avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC en soulignant le progrès accomplis quant à la mise en œuvre de la Stratégie. À cet égard, la 30ème Session du COMCEC a salué le progrès réalisé dans la mise en œuvre des projets qui ont été financés dans le cadre du premier appel à projets du COMCEC et a salué les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États membres dans leur domaine de compétence. La Session a également salué les recommandations stratégiques formulées par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en septembre et octobre 2014. La session a, de même, salué les activités organisées par les Institutions pertinentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICIA, AIA et INMPI) en 2014 conformément à la Stratégie du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC un bref rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

La Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI

Le Secrétariat Général de l'OCI soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD), adopté par la 3ème Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet tenue en 2005.

La Mise en œuvre du PAD a également été discutée lors de la 30ème Session du COMCEC. Rappelant la résolution pertinente de la 41ème Session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, la Session a demandé au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport d'évaluation globale à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur la mise en œuvre des volets économique et commercial du Programme d'action décennal au cours des 10 dernières années, avec un accent particulier sur les réalisations, les défis ainsi que des recommandations pour le programme successeur. La Session a également demandé au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport d'avancement sur les préparatifs du prochain Programme d'action à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. En outre, la session a invité le Secrétariat Général de l'OCI, dans la préparation du nouveau programme d'action de 10 ans, à impliquer tous les Etats membres et les organes de l'OCI, à tenir dûment compte de la Stratégie du COMCEC dans la formulation de la composante économique et commerciale afin d'éviter la duplication des objectifs. La Session a également souligné l'importance du suivi actif par le COMCEC de la section économique et commerciale du nouveau Programme d'action décennal.

Original: anglais

Mesures nécessaires: Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur le progrès de la mise en œuvre du Programme d'Action décennal ainsi que sur les préparations pour le prochain Programme d'Action.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Expansion du Commerce Intra-OCI

Le commerce est l'un des domaines de coopération importants de la stratégie du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce a tenu cinq réunions jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC s'est félicitée de la tenue de la troisième et quatrième Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce et le COMCEC a pris note des recommandations stratégiques de la 4ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce.

Conformément à la résolution pertinente de la 30ème Session du COMCEC, la 5ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 26 mars 2015 à Ankara, Turquie avec pour thème "l'amélioration du rôle des organismes Eximbanks / Organismes de Crédit à l'Exportation (OCE) dans les États membres de l'OCI. "La réunion a examiné l'étude intitulée " le rôle des Eximbanks dans les États membres de l'OCI », préparée spécifiquement pour cette réunion. La réunion a mis au point une série de recommandations stratégiques. Les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 6ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce aura lieu le 17 septembre 2015 sous le thème: « le bon fonctionnement des Organismes nationaux de facilitation du commerce dans les États membres."

En outre, la 30ème Session du COMCEC a demandé au CIDC, en collaboration avec la BID d'organiser un séminaire et de mener une étude sur la nouvelle génération d'accords de libre-échange (ALE) et la faisabilité de la signature de ces accords parmi les groupements économiques régionaux constitués des États membres de l'OCI, y compris leur impact sur le commerce intra-OCI, et soumettre un rapport à la 31ème Session du COMCEC.

Meures nécessaires: Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un rapport à la Session sur les résultats de la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce.

Original: anglais

Questions à aborder :

i) Quelles sont les difficultés principales auxquelles font face les Organismes de Crédit à l'Exportation (OCE) des Pays membres de l'OCI?
ii) Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer l'efficacité des Organismes de Crédit à l'Exportation existants dans les Pays membres de l'OCI?
iii) Quelles sont les possibilités de coopération entre les Organismes de Crédit à l'Exportation des Pays membres de l'OCI?

Il y a aussi plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC pour renforcer la coopération entre les États membres de l'OCI dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont; SPC-OCI, Foires Commerciales islamiques, Feuille de route pour la promotion du commerce, Assistance technique liée à l'OMC, Activités de financement du commerce et activités commerciales connexes de l'INMPI.

- **SPC-OCI**

Le SPC-OCI est le plus important projet du COMCEC pour la promotion du commerce intra-OCI. Le Système est basé sur trois accords, à savoir l'Accord-Cadre, le Protocole du Schéma du Tarif Préférentiel (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord-Cadre qui fixe les règles et principes généraux des négotiations relatives à l'établissement du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS, qui complète l'Accord-Cadre par la mise au point de la réduction concrête des taux de tarifs, est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seront appliquées pour l'identification des produits éligibles pour les concessions préférentielles dans le cadre du SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du système a été complétée.

Au cours de sa 30ème Session, le COMCEC a pris note avec appréciation des développements positifs relatifs au SPC-OCI, en particulier la ratification des Règles d'Origine par le Bahrein, et la soumission de la liste des concessions par le Maroc. La Session a également salué l'annonce du Koweit quant à sa ratification du PRETAS et des Règles d'Origine ; ce qui a abouti à la finalisation des exigences requises pour la mise en opération du Système SPC-OCI.

De plus, en accord avec la résolution relevant de la 30ème Session du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) en collaboration avec l'Union Turque des Chambres et des Bourses de Commerce (TOBB) ont organisé le Séminaire de Formation sur la Mise en œuvre des Règles d'Origine SPC-OCI pour les Etats Membres, qui ont complété la ratification des Accords SPC-OCI et la soumission des listes de concession, les 26 et 27 janvier 2015 à Ankara.

La 30ème Session du COMCEC a exprimé son appréciation au CIDC et à la CICIA pour l'organisation des événements en vue d'une plus grande sensibilisation quant aux bénéfices du SPC-OCI parmi les responsables du gouvernement et le secteur privé dans les Etats Membres.

Action(s) nécessaire(s): au nom du Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi du progrès lié à la mise en opération du SPC-OCI.

Original: anglais

Questions à débattre

i) Comment évaluez-vous le potentiel du SPC-OCI? Quels effets aura le SPC-OCI sur les niveaux de commerce intra-OCI lorsqu'il sera mis en opération ?
ii) Quel est le niveau de sensibilisation à l'égard du Système SPC-OCI au sein des Etats Membres de l'OCI?
iii) Quelles mesures adopter pour accélérer une mise en œuvre réussie du SPC-OCI?

- **Foires de Commerce Islamique**

Les Foires de Commerce Islamique sont tenues tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique du Développement du Commerce (CIDC) en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Le CIDC a organisé, à ce jour, quatorze Foires de Commerce Islamique. La 14ème Foire de Commerce Islamique a été tenue du 28 octobre au 1er novembre 2013 à Téhéran.

Outre les Foires de Commerce Islamique, des expositions dans un secteur spécifique sont également organisées par le CIDC dans les Etats Membres. Depuis la 30ème Session du COMCEC, le 3ème Congrès et Expo Halal de l'OCI a été tenu du 8 au 10 décembre 2014 aux Emirats Arabes Unis.

De plus, les expositions de secteur spécifique suivantes seront organisées Durant cette année :

- Le Royaume d'Arabie Saoudite abritera la "8èmeExposition des Industries Agroalimentaires des Etats Membres de l'OCI » du 17 au 20 mai 2015 ;
- L'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah) abritera le « 2èmeSalon du Tourisme des Etats Membres de l'OCI » du 19 au 21 octobre 2015 ;
- La République de Tunisie organisera la 1èreExposition des produits biologiques et locaux des Etats Membres de l'OCI du 29 octobre au 1er novembre 2015 ;
- L'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah) abritera le 4ème Congrès et Expo Halal de l'OCI du 9 au 11 décembre 2015.

La 30ème Session du COMCEC a demandé au CIDC de continuer à tenir des foires de secteur spécifique en coopération avec les Etats Membres et de soumettre des rapports d'avancement périodiques sur les foires aux Sessions du COMCEC.

Action(s) nécessaire(s): Le CIDC devrait rendre compte des récents développements sur les Foires de Commerce Islamique à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre:

i) Comment évaluez-vous la performance des Foires de Commerce Islamiques? Comment pourra-t-on améliorer les foires?

- **Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI**

La Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce Intra-OCI a été adoptée par la 24ème Session du COMCEC. En accord avec les résolutions relevant du COMCEC, le Groupe Consultatif comme groupe ad-hoc composé des Institutions de l'OCI a été établi pour suivre la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue d'atteindre les 20 pourcent de commerce intra-OCI d'ici 2015.

A ce jour, le Groupe Consultatif a tenu sept réunions. La dernière réunion du Groupe Consultatif a été tenue les 2 et 3 mars 2015 à Marrakech, Maroc. A la 7ème Réunion, le Groupe a examiné la mise en œuvre du Programme Exécutif pour le renforcement du Commerce intra-OCI (2009-2014).

La 30ème Session du COMCEC a remercié le CIDC et les autres membres du Groupe Consultatif pour leurs efforts en vue de renforcer le commerce intra-OCI, et a demandé au Groupe de conclure avec succès la mise en œuvre du Programme Exécutif en 2015. La Session a également appelé le CIDC, en collaboration avec les Institutions relevant de l'OCI, à élaborer un rapport d'évaluation exhaustif sur la mise en œuvre de la Feuille de Route et à le soumettre à la 31ème Réunion du Comité de Suivi et à la 31ème Session du COMCEC.

Action(s) nécessaire(s): le CIDC en tant que coordinateur du Programme Exécutif de la Feuille de Route devrait soumettre une évaluation exhaustive sur le statut de mise en œuvre de la Feuille de Route à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre:

i) Quels sont les principaux défis et réalisations dans le cadre de la Feuille de Route pour le renforcement du commerce intra-OCI ?

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système de commerce international sur une base juste et équitable. Raison pour laquelle, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC au profit des Pays Membres.

La 30ème Session du COMCEC s'est félicitée de l'accession du Yémen à l'OMC, et a encouragé les Pays de l'OCI non-Membres de l'OMC, à joindre cette organisation et a demandé aux Pays de l'OCI Membres de l'OMC de soutenir les Etats Membres qui sont en train d'accéder à l'OMC. La Session a également appelé la BID et le CIDC à continuer à fournir l'assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à rendre compte de leurs activités aux Sessions du COMCEC.

Action(s) nécessaire(s): la BID et le CIDC devraient rendre compte de leurs activités dans ce domaine à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre:

i) Quels sont les défis auxquels fait face votre pays en matière de mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou d'accession à l'OMC? Dans ce cadre, quelles sont les exigences de l'assistance technique de votre pays sur les questions liées à l'OMC?

-Activités de Financement du Commerce

Accéder au financement du commerce abordable est l'un des facteurs importants pour les entrepreneurs afin de s'engager dans le commerce international. Dans ce contexte, le COMCEC a initié un Programme de Financement des Exportations (PFE) qui a été opéré par la Banque Islamique du Développement (BID) en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Les activités de financement du commerce sont principalement entreprises par la BID dans le cadre du Programme de Financement des Exportations (PFE) jusqu'à la mise en opération de la Corporation Internationale Islamique de Financement du Commerce (CIIFC) dans le cadre du Groupe de la BID.

Depuis son opérationnalisation, toutes les questions relatives au financement du commerce sous l'égide du Groupe de la BID ont été incorporées dans la CIIFC. De plus, en accord avec la décision pertinente du COMCEC, la Société Islamique d'Assurance et de Crédits à l'Exportation (SIACE) a été établie dans le cadre du Groupe de la BID et fournit l'assurance-crédit à l'exportation pour atténuer les risques des opérateurs.

La 30ème Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de promotion du commerce menées par le Groupe de la BID (CIIFC) qui ont atteint les approbations de financement de commerce estimées à 5.1 milliards de dollars américains en 2014. Par ailleurs, la Session a salué les programmes de développement du commerce régional et thématique de la CIIFC, à savoir, l'Initiative Aide pour le Commerce aux Etats Arabes (AFTIAS),l'Initiative Aide pour le Commerce à la Région SPECA, le Forum du Développement du Commerce de l'OCI, et le Programme Relais pour le Commerce Arabo-Africain, et a invité les Etats concernés à participer activement et à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives.

Le Groupe de la BID rend compte, de manière régulière, de ses activités de financement de commerce aux Réunions du Comité de Suivi et aux Sessions du COMCEC.

Action(s) nécessaire(s): le Groupe de la BID devrait rendre compte de ses activités de financement de commerce et d'assurance-crédit à l'exportation et contre les risques à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre:

i) Quels sont les mécanismes de financement de commerce mis en œuvre dans votre pays?
ii) Votre pays dispose –t- il de politiques/programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de financement de commerce de la CIIFC par la communauté des entreprises ?

- **Activités liées au Commerce de l'INMPI**

L'Institut des Normes et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) est une institution affiliée de l'OCI responsable de l'harmonisation des normes parmi les pays de l'OCI. L'INMPI vise à réaliser des normes harmonisées et à éliminer les obstacles techniques pour promouvoir le commerce entre les Pays Membres.

Conformément à son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts et activités de coopération. Récemment, huit Comités Techniques allant des questions des Aliments Halal à celles de Site du Service ont été établis dans le cadre de l'INMPI. Il y a eu un intérêt croissant pour l'INMPI de la part des Etats Membres. Le nombre des membres de l'INMPI s'est élevé pour atteindre 31 membres depuis le mois de mars 2015.

La 30ème Session du COMCEC s'est félicitée de l'adhésion de la Malaisie en tant que membre, et de la Bosnie Herzégovine en tant qu'observateur à l'INMPI, et a appelé les Etats Membres qui n'ont pas encore adhéré à l'INMPI, à s'y joindre pour bénéficier de ses services.

Action (s) nécessaire(s): le Secrétariat Général de l'INMPI informera le Comité de Suivi des récents développements liés aux activités du commerce de l'INMPI.

Original: anglais

Questions à débattre

i) L'INMPI a complété avec succès son institutionnalisation et a établi huit comités techniques pour l'accomplissement de son mandat. Quelles mesures pourront être adoptées pour promouvoir la visibilité de l'INMPI et ses services dans les Etats Membres?

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Promouvoir le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique

- **Les Réunions du Secteur Privé**

Un fort engagement du secteur privé au COMCEC et aux autres réunions et activités relevant de l'OCI est indispensable pour atteindre de fructueux résultats. A cette fin, la Chambre Islamique du Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) organise des réunions pour le Secteur Privé et rend compte, régulièrement, de leurs résultats aux Sessions du COMCEC. L'un des principaux objectifs des réunions du secteur privé est de fournir une plateforme pour les représentants du secteur privé des Etats Membres en vue d'explorer de nouvelles opportunités et créer de nouvelles liaisons entre eux. Jusqu'à ce jour, 16 réunions de secteur privé ont été tenues. La 16ème Réunion de secteur privé pour la promotion du Commerce et l'Investissement de Joint-Venture entre les Pays Membres a été tenue les 19 et 20 mars 2014 à Sharjah, EAU.

La 30ème Session du COMCEC a pris note des recommandations de la 16ème Réunion du Secteur Privé pour les Etats Membres de l'OCI tenue à Sharjah, Emirats Arabes Unis les 19 et 20 mars 2014, aussi bien que de la Déclaration de Sharjah. La Session s'est félicitée des efforts de la CICIA, déployés pour combler l'écart de l'information, entre les secteurs privés des Etats Membres par la création des Centres pour le Développement des Entreprises (Al-Masfaq), la tenue des Forums pour Entrepreneurs, des programmes de Formation et des Séminaires, et a appelé la CICIA à continuer ces activités dans ce domaine.

*Action(s) nécessaire(s):*La CICIA devrait soumettre un rapport sur les récents développements liés aux réunions du secteur privé.

Questions à débattre:

i) Outre les efforts en cours, quelles autres étapes supplémentaires pourront être entreprises pour une participation active du secteur privé aux efforts de la coopération économique sous l'ombrelle du COMCEC ?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer les Transports et les Communications

La plus haute importance est donnée par le COMCEC au développement de la coopération entre les Etats Membres dans le domaine des transports. Les transports et les communications ont été identifiés comme l'un des domaines de coopération du COMCEC par la Stratégie du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications a été créé et il s'est réuni cinq fois jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC a salué la tenue de la 3ème et 4ème Réunions du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications et a pris note des recommandations en matière de politique présentées par ce dernier.

Depuis la 30ème Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications a tenu sa 5ème Réunion le 12 février 2015 sur le thème de «Évaluer la Propriété, les Structures de Gestion et les Performances des Ports dans les Etats Membres de l'OCI ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière du renforcement de l'efficacité des ports dans leurs pays respectifs. Les représentants ont examiné l'étude intitulée «Évaluer la Propriété, les Structures de Gestion et les Performances des Ports dans les Etats Membres de l'OCI » préparée particulièrement pour cette réunion. Les représentants ont proposé un ensemble de recommandations en matière de politique. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations faites lors des sessions sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 6ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications se tiendra le 22 octobre 2015 sur le thème de « L'examen du Transport Urbain dans les Mégapoles de l'OCI ».

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi des résultats de la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC aussi bien que des récents développements liés à la coopération dans ce domaine.

Questions à débattre :

i) Quel type d'obstacles à la mise en œuvre (politique, juridique, opérationnel et régional) existe dans votre pays dans le domaine du renforcement de l'efficacité des ports?
ii) Quel type de mesures peut être pris pour améliorer la performance des ports dans votre pays?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un Secteur du Tourisme Durable et Compétitif

Le tourisme est défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme a été créé et il s'est réuni cinq fois jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC a salué la tenue de la 3ème et 4ème Réunions du Groupe de Travail sur le Tourisme et a pris note des recommandations en matière de politique présentées par ce dernier.

Depuis la 30ème Session du COMCEC, la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a été organisée le 5 Février 2015 sur le thème de « Faciliter le Voyage pour promouvoir la

mobilité dans les Etats Membres de l'OCI. » Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière de facilitation de voyage dans leurs pays respectifs. Les représentants ont examiné l'étude intitulée «Faciliter le Voyage pour promouvoir la mobilité dans les Etats Membres de l'OCI» préparée spécialement pour cette réunion. Les représentants ont proposé un ensemble de recommandations en matière de politique. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations faites lors des sessions sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 6ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme se tiendra le 3 Septembre 2015 sur thème « Des Stratégies de marketing efficaces: des Solutions Innovatrices fondées sur les TIC. »

En ce qui concerne les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération;

- La 8ème Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) s'est tenue les 3 et 5 décembre 2013 à Banjul en Gambie. Les représentants des Etats Membres ont approuvé les mécanismes et les critères de sélection de la Ville Touristique de l'OCI et du lauréat du Prix du Sceau d'Excellence de l'OCI pour l'artisanat. Les représentants se sont également mis d'accord sur les membres du Comité de Coordination pour la mise en œuvre du Cadre de l'OCI pour la promotion du Tourisme. En outre, les représentants ont salué l'offre du Gouvernement de la République du Niger d'abriter la 9ème Session de la CIMT en 2015.

- La 3ème Réunion du Forum du Secteur du Tourisme Privé de l'OCI/COMCEC a eu lieu les 29 et 30 janvier 2015 sur le thème de« Marques Internationales des Destinations Touristiques dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Forum a souligné l'importance de l'engagement multipartite comme un facteur essentiel de succès pour l'image de marque du tourisme en particulier grâce à l'utilisation de partenariats publics privés et il a mis l'accent sur l'importance du partage de l'expérience, des programmes de coopération technique et de renforcement des capacités entre les Pays Membres en matière de l'image de marque des destinations touristiques. En marge du Forum, les représentants du secteur privé des Pays Membres ont eu la possibilité de conduire des réunions B2B avec leurs homologues.

- La 2ème Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI se tiendra à Charjah, Emirats arabes unis, les 19 et 21 octobre 2015.

- La 5ème Conférence de l'OCI sur le Tourisme de Santé se tiendra en 2015 à Machhad, République islamique d'Iran.

*Mesure(s) nécessaire(s):*Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi des résultats de la 5ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme aussi bien que des récents développements liés aux activités en cours en matière de coopération dans le domaine du tourisme du COMCEC.

Questions à débattre :
i) Quels sont les instruments et les politiques utilisés dans votre pays pour faciliter le voyage?
ii) Quelles sont les défis rencontrés par votre pays en matière de facilitation du voyage?
iii) Quelles sont les opportunités de coopération possibles pour faciliter le voyage entre les Pays Membres?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et la Durabilité de la Sécurité Alimentaire

La coopération dans le domaine de l'agriculture occupe une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC. La stratégie du COMCEC a également identifié l'agriculture comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu cinq réunions jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC a salué la convocation de la 2ème, 3ème et 4ème Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture et a pris note des recommandations en matière de politique proposées par la 4ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture.

Conformément à la résolution pertinente de la 30ème Session du COMCEC, la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture a eu lieu le 5 mars 2015 à Ankara sur le thème d'«Améliorer les Capacités Institutionnelles : Renforcer les Organisations Paysannes dans les Pays Membres de l'OCI». Les représentants des Etats membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière de renforcement des organisations paysannes dans leurs pays respectifs. Les représentants ont examiné l'étude intitulée «Améliorer les Capacités Institutionnelles : Renforcer les Organisations Paysannes dans les Pays Membres de l'OCI» préparée particulièrement pour cette Réunion. Les représentants ont proposé un ensemble de recommandations en matière de politique. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations faites lors des sessions sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Le 6ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture aura lieu le 8 octobre 2015 sur le thème de «Promouvoir les Chaines de Valeur Agricoles dans les Etats Membres de l'OCI».

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le 31èmeComité de suivi du COMCEC des résultats de la 5ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture ainsi que des développements récents dans ce domaine de coopération.

Questions à débattre :

i) Quels sont les politiques / programmes mis en œuvre dans votre pays pour le renforcement des organisations paysannes?
ii) Quelles sont les défis affrontés par votre pays à cet égard?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Eradication de la pauvreté

L'Allègement de la Pauvreté occupe une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC, il est défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté, envisagé par la Stratégie du COMCEC, s'est réuni cinq fois jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC a salué la convocation de la 2ème, 3ème et 4ème Réunions du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté COMCEC et a pris note des recommandations en matière de politique proposées par ce dernier.

Conformément à la résolution pertinente de la 30ème Session du COMCEC, la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a eu lieu le 26 février 2015 à Ankara sur le thème de «Politiques d'Activation pour les Pauvres dans les Etats Membres de l'OCI». Les représentants des Etats membres ont partagé leurs expériences, leurs meilleures pratiques, les défis affrontés et les politiques de mise en œuvre en matière d'augmentation de l'efficacité des programmes et des politiques d'activation dans les Pays Membres du COMCEC. Les représentants ont examiné l'étude à savoir « Les Politiques d'Activation pour les Pauvres dans les Etats Membres de l'OCI» préparée particulièrement pour cette Réunion. Les représentants ont proposé un ensemble de recommandations en matière de politique. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations faites lors des sessions sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 6ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté aura lieu le 10 septembre 2015 sur le thème de « l'Amélioration de la Livraison des Services de Base dans les Etats Membres de l'OCI. »

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats de la 5ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'Allègement de la Pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), le Programme du Coton de l'OCI et le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI).

- Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Le FSID est un Fonds Spécial, au sein de la BID, qui a été officiellement lancé en 2007 en vue de réduire la pauvreté dans les Pays Membres du COMCEC via la focalisation sur le développement humain, l'agriculture et le développement rural, l'infrastructure de base et les micro-entreprises. La principale cible de capital du Fonds est évaluée à 10 milliards de dollars américains.

Le PSDA est un autre Programme Spécial, au sein de la BID, qui a été initié en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, revigorer la production agricole et créer des offres d'emploi dans les Pays Membres Africains. Le financement du PSDA a été fixé à 12 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans.

La 30ème Session du COMCEC a pris note de l'initiative du Groupe de la BID pour le développement d'une stratégie pour la période 2015-2017 pour la mise en œuvre effective des projets et pour assurer l'efficacité du FSID. Ladite session a salué les efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation des ressources provenant de différentes institutions de financement pour la mise en œuvre du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). Enfin, la Session a également salué le résultat de l'atelier de la BID sur « l'Impact Economique et Social des Epidémies et la Réponse de l'OCI: Le cas d'Ebola» et a appelé les États Membres, le Secrétariat Général de l'OCI et la BID à apporter le soutien nécessaire aux pays touchés par l'épidémie du virus Ebola.

*Mesure(s) requise(s):*Le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

- **Programme du Coton de l'OCI**

Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'Action Quinquennal du Coton de l'OCI (2007-2011) a été élaboré et approuvé par la 22ème Session du COMCEC. La durée du Plan a été prolongée à cinq autres années durant la 26ème Session du COMCEC (2011-2016).

Conformément au Plan d'Action du Coton, le Comité de Projet et le Comité Directeur ont été formés. Jusqu'à présent, six réunions du Comité Directeur et cinq du Comité de Projet ont été tenues.

La 30ème Session du COMCEC a pris note du rapport de la cinquième Réunion du Comité de Projet tenue le 16 novembre 2014 à Djeddah, et a demandé au SESRIC de regrouper 14 projets en un seul projet de renforcement des capacités et de le soumettre à la BID pour financement. Conformément à cette demande, le SESRIC a préparé la proposition de projet concernant « le Projet de Renforcement des Capacités sur le Développement du Secteur du Coton dans les Pays Membres de l'OCI », et l'a soumise à la BID pour examen.

D'ailleurs, le SESRIC organise des programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du Coton. Dans ce contexte, la 30ème Session du COMCEC a pris note avec appréciation des efforts déployés par le SESRIC dans le but d'organiser des stages

de formation concernant des aspects variés relatifs au Coton dans les Etats Membres, dans le cadre du Programme de Formation du Coton de l'OCI (OCI -PFC).

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de Projet, devrait rapporter la situation actuelle de la mise en œuvre du Plan d'Action du Coton à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

- **Programme EPF-OCI**

Le Programme de l'Éducation Professionnelle et de la Formation pour les Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre du Programme EPF-OCI aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 30ème Session du COMCEC a pris note du rapport de la 5ème Réunion du Comité de Contrôle et de Consultation du Programme EPF-OCI et a apprécié les efforts continus du SESRIC afin d'initier et de mettre en œuvre les programmes de renforcement des capacités variés et les stages de formation dans les différents champs et domaines d'intérêts pour les Etats Membres en vue d'améliorer les capacités et qualités des ressources humaines dans ces pays.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devrait soumettre un rapport à la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur la mise en œuvre du Programme de l'EPF-OCI.

Questions à débattre :

i) Quelle est la situation actuelle d'emploi des pauvres et des personnes exposées au risque de la pauvreté dans votre pays?
ii) Quels sont les défis relatifs à la situation d'emploi des pauvres dans votre pays?
iii) Y a-t-il un lien entre les mesures/programmes d'activation et la réduction de la pauvreté dans votre pays?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Approfondissement de la Coopération Financière

Le COMCEC a intensifié ses efforts en vue de renforcer la coopération financière entre les Etats membres. La Stratégie du COMCEC a identifié la coopération financière comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière a été créé et s'est réuni quatre fois jusqu'à présent.

La 30ème Session du COMCEC a salué la tenue de la 1ère, 2ème, et 3ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière, et a pris note des recommandations des politiques de la 3ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

Suite à la résolution connexe de la 30ème Session du COMCEC, la 4ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a été tenue le 19 mars 2015 ayant pour thème « Améliorer les Mécanismes de Contrôle dans le Secteur Bancaire des Pays Membres de l'OCI ». Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements, leurs défis et la mise en œuvre des politiques pour améliorer les Mécanismes de Contrôle Bancaires dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné l'Etude intitulée « Améliorer les Mécanismes de Contrôle Bancaires dans les Pays Membres de l'OCI », et préparée particulièrement pour cette Réunion. Cette dernière a abouti à un ensemble de recommandations de politiques. Les publications et présentations relatives sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

La 5ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière sera tenue le 15 octobre 2015 sous le thème de « Systèmes de Paiement de Masse dans les Etats Membres de l'OCI. »

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le comité sur les résultats de la 4ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

Par ailleurs, les activités en cours dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI, du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et des Réunions des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires.

- Forum des Bourses des valeurs des Etats Membres de l'OCI

La coopération entre les Bourses des valeurs a été initiée par le COMCEC en 2005. Dans cette perspective, le Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI a été créé. Le Forum met l'accent sur l'harmonisation des règles et règlements régissant les opérations de marché, ainsi que sur l'ouverture des voies de communication pour les Bourses des Pays Membres de l'OCI et les institutions compétentes. Le Forum a lancé son propre site web (www.oicexchanges.org) dans le but de promouvoir la communication entre les Membres du Forum. La 8ème Réunion du Forum a été tenue le 11 novembre 2014 à Istanbul. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (www.oicexchanges.org). La 9ème Réunion du Forum sera tenue le 19 novembre 2015 à Istanbul.

Le Forum a réalisé des progrès remarquables dans l'approfondissement de la coopération entre les Bourses des Etats Membres. Il a finalisé avec succès l'Indice 50 de la Charia S&P OCI/COMCEC. L'indice a été conçu afin de mesurer la performance des 50 premières sociétés des 19 Etats Membres. La 30ème Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres et à la BID de soutenir davantage la promotion de l'Indice 50 de la Charia S&P OCI/COMCEC dans les Etats Membres en vue de le rendre un outil effectif pour l'investissement.

Mesure(s) nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Bourse des valeurs d'Istanbul devrait informer le Comité des récents développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre :

i) L'Indice S&P OCI/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment améliorer la visibilité de l'Indice S&P OCI/COMCEC aussi bien dans les Etats Membres que dans le monde entier ?
ii) Quels sont les défis et obstacles principaux pour aboutir à un mécanisme effectif de gestion des risques dans l'industrie financière islamique ?
iii) Comment les mécanismes de gestion des risques peuvent-être améliorés dans les Pays membres de l'OCI?
iv) Quels sont les obstacles plus faciles à surmonter concernant l'amélioration des conditions propices à l'amélioration des flux des capitaux par les Pays Membres ?

- Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 afin de renforcer la coordination et la coopération dans l'infrastructure juridique et réglementaire en vue d'aboutir à des politiques et des réglementations plus harmonisées entre les Pays Membres. Dans ce cadre, le Forum a tenu trois réunions jusqu'à maintenant. La 3ème Réunion du Forum a été tenue le 22 novembre 2014 à Istanbul. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum. (www.comceccmr.org). La 4ème Réunion du Forum sera tenue le 19 novembre 2015 à Istanbul.

La 30ème Session du COMCEC a accueilli favorablement les efforts consentis par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des marchés de Capitaux du COMCEC concernant les solutions, la base des données, et la littératie financière, mais aussi le renforcement de capacité dans le cadre du marché islamique des capitaux. La 30ème Session du COMCEC a également invité les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum des Régulateurs des marchés de Capitaux du COMCEC en participant à ses réunions et en contribuant aux efforts de coopération des Groupes de Travail.

Mesure(s) nécessaire(s) : En tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie devrait informer la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des derniers développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre :

i) Quels sont les défis que relève votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits dans le respect des normes internationales ?
ii) Votre pays dispose-t-il d'une loi, d'une régulation et d'une directive particulières sur les Instruments Financiers Islamiques ?
iii) Comment la sensibilisation sur l'Industrie Financière Islamique dans les pays Membres pourrait-elle être améliorée?

Original: anglais

- **Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI**

Conformément à la résolution connexe du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Dès 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats membres se sont réunies régulièrement en vue de partager les expériences et d'améliorer la capacité humaine et institutionnelle dans ce domaine. En conséquence, trois groupes de travail ont été créés dans les domaines suivants : Systèmes de Paiement, Réglementation Macro-Prudentielle et Gestion de la Liquidité de la Finance Islamique.

La 14ème Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires a été tenue les 5 et 6 novembre 2014 en Indonésie sous le thème de « La Stabilité Financière Via la Politique Macro-Prudentielle et l'Approfondissement du Marché Financier entre les Pays de l'OCI ». La 15ème Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI sera tenue au Surinam en 2015.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le SESRIC devrait informer le Comité des développements récents réalisés concernant la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à débattre :

i) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays pour assurer la stabilité du secteur financier ?
ii) Quelles sont les expériences de votre pays sur le plan du renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Banques Centrales/Autorités Monétaires ?

Original: anglais

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Préparatifs pour l'échange de vues sur «Le Programme de Développement Post-2015 et les Défis du Développement de l'Oumma Islamique : Amélioration de la Fourniture de Services de Base»

Les Sessions d'échange de vues sont tenues régulièrement durant les Sessions Ministérielles du COMCEC. La 30ème Session du COMCEC a décidé que le thème de l'Echange de Vues sur le plan Ministériel de la prochaine Session du COMCEC serait «Le Programme de Développement Post-2015 et les Défis du Développement de l'Oumma Islamique : Amélioration de la Fourniture de Services de Base » et a demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté d'aboutir à des recommandations des politiques en ce qui a trait à ce thème et de les rapporter à la 31ème Session du COMCEC, en coopération avec les Institutions connexes de l'OCI.

D'ailleurs, la 30ème Session du COMCEC a demandé à la BID et au Bureau de Coordination du COMCEC d'élaborer une étude conjointe reflétant la perspective de l'OCI sur les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) et le Programme de Développement Post-2015, et de la soumettre à la 31ème Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des préparatifs pour la session d'échange de vues et de l'étude conjointe susmentionnée.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'Ordre du jour de la 31ème Session du COMCEC

Le projet d'ordre du jour de la 31ème Session du COMCEC sera examiné par le Comité de Suivi au titre de ce point de l'ordre du jour.